

Lieux de savoir, 1. Espaces et communautés, Albin Michel, 2007, p. 637-653

Michel Melot

Le mot « bibliothèque » a plusieurs sens : celui de « dépôt de livres » qui suppose un espace et souvent une architecture spécifique – la bibliothèque désigne alors un meuble ou un bâtiment qui contient les livres – et celui de « collection de livres » qui ne suppose pas de lieu déterminé, mais une homogénéité intellectuelle ou éditoriale (la « Bibliothèque de la Pléiade » ou la « Bibliothèque verte », par exemple). La bibliothèque moderne est mise en question sous ces deux formes par les nouvelles technologies. D'une part, des ensembles de documents très différents mais reliés par des liens électroniques peuvent être considérés comme des « collections virtuelles » que chaque lecteur peut se constituer à la demande ; d'autre part, on peut s'interroger sur la pertinence de la bibliothèque comme lieu physique, à l'heure de la consultation à distance. Enfin, le livre a été, depuis près de deux siècles, doublé par les techniques de reproduction de l'image et du son qui rendent insuffisante la bibliothèque considérée comme simple « dépôt de livres ».

Nous allons analyser la manière dont les bibliothèques évoluent dans ce contexte nouveau et les raisons pour lesquelles, malgré ces contradictions, elles sont encore si vivantes. Car non seulement le concept de « bibliothèque », essentiellement occidental, né dans l'Antiquité avec le livre sous forme de rouleau, s'est répandu partout dans le monde durant le Moyen Âge – lorsque le livre a pris la forme du codex –, mais, de plus, il ne s'en est jamais autant construit que de nos jours, et particulièrement ces vingt dernières années. Elles se déclinent dans des formes diverses, de la bibliothèque de laboratoire aux bibliothèques nationales, largement rénovées depuis 1990. La multiplication des bibliothèques fait écrire à Jacques Derrida, dans son ouvrage *De la grammatologie* :

Cette mort de la civilisation du livre, dont on parle tant [...],
se manifeste d'abord par la prolifération convulsive des

bibliothèques¹.

La bibliothèque comme matrice du savoir

La bibliothèque, issue de la culture du livre, en est à la fois le prolongement et le dépassemment. Elle est irréductible au livre si l'on considère que chaque livre est un objet autonome, qui se présente, entre ses deux couvertures, comme une totalité. La bibliothèque, au contraire, en rassemblant des livres divers, complémentaires ou contradictoires, est l'image d'une science ouverte qui oppose une conception critique du savoir à sa conception dogmatique. Le codex, objet fermé sur lui-même, qui est sa propre boîte, a été le vecteur privilégié des religions révélées, qui y trouvèrent l'outil idéal pour la propagation d'un corpus structuré de textes que l'on voulait rendre inaltérable et porteur d'une doctrine à vocation universelle. Il s'en faut que cette volonté ait été respectée : au Livre qui contient les écritures sacrées sont venus s'ajouter une multitude de variantes, de commentaires, d'ajouts et de critiques. Les livres sacrés eux-mêmes ont été réévalués dans cet ensemble jusqu'à devenir des livres comme les autres. La multiplication des livres, provoquée par l'imprimerie, mais sensible à partir du xiii^e siècle lors de l'essor des universités, a renversé le rapport au savoir. Il n'est pas paradoxal de soutenir que la bibliothèque s'est développée, en Occident, avec le livre, mais aussi contre lui. Les bibliothèques modernes ont accueilli tout ce qui a pu dépasser le livre, c'est-à-dire les séries, les périodiques, les bases de données, les banques d'images et tous les supports multimédias. La fonction de la bibliothèque est de rassembler les livres, mais aussi de remplacer la croyance par la science, le savoir absolu par un savoir relatif, le savoir universel par le savoir individuel, le savoir imposé par le savoir approprié, le savoir constitué par un savoir en devenir.

Les rouleaux entraînaient un mode de lecture assez solennel, à deux mains et à voix haute, qui impliquait un espace et un temps particuliers. La lecture silencieuse est une condition de la bibliothèque, que permet le codex, objet familier et non plus cérémoniel. On ne promène pas un rouleau comme un livre, on ne le consulte pas avec la même facilité, il ne participe pas de l'intimité de son lecteur comme le codex sait le faire. La pratique du rouleau et sa conservation encombrante et fragile appelaient ces lieux que furent les grandes bibliothèques de l'Antiquité, à Alexandrie comme à Rome, bien différentes des nôtres à cet égard. L'adoption presque exclusive du codex par les chrétiens aurait pu signifier la mort de ces

bibliothèques composées de rouleaux. Les incendies de la bibliothèque d'Alexandrie, qu'ils soient le fait de l'évêque d'Alexandrie Théophile en 391, ou du sultan Omar en 642, revêtent une signification symbolique, celle de l'ensevelissement dans les sables d'une culture que les religions révélées doivent effacer. C'est sans doute pourquoi l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, attribué aux chrétiens, puis aux musulmans, a pris l'allure d'un mythe. Le Livre unique devait, à cette époque, remplacer les livres ; l'outil de croyance remplacer l'outil de savoir. Toute bibliothèque suppose la pluralité des savoirs, même à l'intérieur d'une seule doctrine. À l'auteur qui donne son point de vue dans un livre à la forme compacte, géométrique, hiérarchisée et homogène, pourvu d'un début et d'une fin que la reliure rend irrévocables, et dont il est seul responsable, s'oppose la bibliothèque qui propose un ensemble de livres diversifiés qui se sait incomplet et contradictoire, mais qui se veut équilibré, ouvert et en perpétuelle révision. La bibliothèque apparaît comme une institution dont l'essor est lié aux régimes démocratiques modernes : elle trouve ses racines dans les monarchies éclairées qu'on peut faire remonter jusqu'au XIV^e siècle avec les premiers humanistes. Un personnage comme Richard de Bury, conseiller d'Édouard III et du pape Jean XXII, contemporain de Pétrarque, rédigea dans son *Philobiblon* (1345) un plaidoyer pour le livre comme outil de bonne gouvernance. Le Livre unique avait été déjà une manière d'unifier des contenus divers et de les relier pour leur conférer une validité, une pérennité, mais surtout une unité performative, même si elle était artificielle. Ainsi la Bible ou le Coran sont-ils des livres autosuffisants, mais aussi des recueils qui, à eux seuls, préfigurent une sorte de bibliothèque. Leur unité dans un « corpus » tend à les rendre non seulement crédibles, mais aussi indépassables. On peut dire que la bibliothèque, en tant qu'elle constitue, elle aussi, une unité englobant une diversité de documents, reprend à son compte et à son niveau les possibilités de hiérarchisation, de classification, de conservation, de transmission et de validation. Ces dernières font du livre et de la bibliothèque des formes de savoir qui confèrent à leur contenu une unité, un ordre, une transcendance. La bibliothèque est devenue, dans le monde du savoir, ce qu'était le livre : une autorité.

La bibliothèque comme pluralité des savoirs

La bibliothèque a toujours été liée à un ensemble de pratiques du savoir, et non au seul livre. À Alexandrie, elle était intégrée dans un ensemble, le Musée, qu'on appellerait aujourd'hui « centre de recherche », dont elle était un instrument majeur. La nouvelle bibliothèque d'Alexandrie est encore le lieu d'implantation de plusieurs centres de recherche sur la Méditerranée, l'écriture, etc., et renferme un important musée. Cette formule polyvalente est illustrée

de nos jours par la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou (ouverte en 1977), qui s'adosse à un grand musée et à des salles de spectacles, et sert de support à des manifestations culturelles de tout genre. Le principe en a été repris par de nombreuses bibliothèques municipales comme le Carré d'art de Nîmes. Généralement les bibliothèques de lecture publique sont des lieux de rassemblement et d'activités diverses. La nouvelle Bibliothèque nationale de Tallin (Estonie, inaugurée en 1993) a été conçue comme un ensemble qui est le poumon culturel du pays, symbole de son indépendance politique et culturelle. Dans les universités, la bibliothèque n'est jamais seule : elle complète et conforte les unités d'enseignement et de recherche ; et souvent, notamment aux États-Unis, elle en est le cœur.

Mais c'est à l'intérieur de la bibliothèque que l'on peut constater cette diversité qui la caractérise par rapport à la notion de savoir. À l'époque classique, la bibliothèque devint l'outil des lettrés, utile au conseil du prince, assurant la documentation historique, scientifique et juridique nécessaire à un esprit ou à un gouvernement éclairés. Elle se compose alors essentiellement de livres, mais est souvent associée à un cabinet de curiosités. Les livres, dans les cabinets d'étude, sont entourés d'instruments de mesure, de spécimens d'histoire naturelle, de pièces d'anatomie, de cartes de géographie, etc. En 1666, Colbert fit l'acquisition pour la Bibliothèque royale de la plus importante collection d'estampes de l'époque, celle de l'abbé Michel de Marolles, qui devint le noyau du Cabinet des estampes. Lorsque, au siècle suivant, l'estampe fut considérée comme une œuvre d'art plus que comme un objet éditorial et documentaire, les collections d'estampes furent constituées au sein de musées ; mais, de nos jours encore, c'est dans les bibliothèques et les archives que l'on trouve les grandes collections iconographiques sous toutes leurs formes : photothèques, cartes postales, affiches, imagerie.

Contrairement aux institutions éducatives, qui, avant tout responsables de l'acquisition du langage et de l'écriture, n'ont pas accepté sans réticence le monde indocile de l'image, contrairement même à l'industrie du livre imprimé, façonné pour la typographie, où l'image fut longtemps mise « hors texte », les bibliothèques n'ont pas à préjuger du contenu, langagier ou iconique, des messages, ni de la nature des supports, papier ou écran. Les bibliothèques sont entrées de plain-pied dans le monde du multimédia. L'histoire du dépôt légal en France en témoigne, puisque les images y sont toujours incluses, dès qu'elles sont éditées. Ainsi les premières photographies mises dans le commerce respectèrent-elles ce règlement, ce qui vaut à notre Bibliothèque nationale de conserver la plus importante collection de photographies anciennes, et la nouvelle loi sur le dépôt légal de 1992 dispose d'un dépôt légal des émissions de télévision auprès de l'Institut national de l'audiovisuel, avec obligation de communication au public dans les locaux de la Bibliothèque nationale de France. Aux

États-Unis, le service de cinémathèque national, que rend, en France, le Centre national de la cinématographie et ses « archives du film », est assuré par la Bibliothèque du Congrès. Une forme de « dépôt légal » électronique est à l'étude dans plusieurs pays.

La question aujourd’hui vient plutôt des limites atteintes par la notion d’édition, qui se dissout dans les pratiques informatiques. Déjà cette notion d’édition est difficilement applicable aux photographies diffusées par des agences, soumises en principe au « dépôt légal », produites en grand nombre et dont un petit nombre, finalement, est publié. De même, ce qu’on nomme la « littérature grise », cette masse énorme de rapports, études, thèses et mémoires de recherche photocopiés ou réalisés à partir d’imprimantes et diffusés « en interne », hors du circuit éditorial et plus ou moins accessibles au public, est conservé dans les bibliothèques spécialisées, au moins celle de l’institution qui l’a produit, et, au niveau national, par l’Institut national de l’information scientifique et technique (INIST), bibliothèque « de dépôt » du ministère de la Recherche. La prolifération des publications sur papier issues des ordinateurs personnels, qui n’est souvent que la version papier de publications en ligne, pose un véritable défi technique et juridique au bibliothécaire qui voudrait les engranger, les cataloguer et les communiquer.

La bibliothèque est ainsi mise à l’épreuve de l’extension du livre, unité bibliographique élémentaire, dès lors que le livre déborde cette unité. La tomaison a déjà suscité chez les bibliothécaires une controverse entre ceux qui considèrent l’unité physique du livre et cataloguent les tomes séparément, et ceux qui considèrent l’unité intellectuelle de l’ensemble et pour qui un ouvrage en plusieurs volumes ne constitue qu’un seul livre. Cette question qui pouvait, jusqu’à ces dernières années, paraître byzantine, devient désormais cruciale, avec l’accès aux textes intégraux et avec les moteurs de recherche, qui font de chaque mot une unité documentaire. Ce débat entre « structure physique » et « structure logique » des documents est au cœur de la gestion électronique des documents (GED) qui doit traiter les textes et les images selon des balises normalisées permettant les indexations automatiques et les formats d’échange. On peut dire qu’au XVII^e siècle l’apparition du journal avait déjà ouvert une brèche dans l’unité logique et physique du livre. Elle n’a fait que se développer et se généraliser avec les bases de données et la documentation électronique. La bibliothèque s’est élargie avec elle. Un clivage s’est produit cependant à ce niveau entre bibliothécaires, qui, traditionnellement, traitent ces unités comme telles, et les documentalistes qui indexent leurs contenus et constituent de nouveaux objets mixtes. On oppose ainsi un savoir « cru », celui de la référence et de l’accès indirect au document, à un savoir « cuit », où le contenu du document a été préparé, résumé, mis en contexte, assorti de notes. On peut supposer que l’accès électronique, non plus

seulement aux catalogues et aux références des documents, mais à leur contenu intégral, va effacer la distinction entre les métiers voisins de documentaliste et de bibliothécaire, ou conduire même, avec la réduction de tous les documents à des formes électroniques normalisées, à ce que tout lecteur devienne un documentaliste. Puisque la bibliothèque se soutient de la pluralité de son offre, la diversité des livres ne suffit plus et n'a d'ailleurs jamais suffi. Les bibliothèques se sont d'emblée ouvertes aux autres supports de connaissance, et un service dit des « nouveaux supports » pour accueillir les objets multimédias composés alors de disques, de diapositives ou de microfilms, a été constitué à la Bibliothèque nationale dès les années 1960. Le premier CD-ROM français fut le catalogue de la Bibliothèque publique d'information, « Lise », édité en 1987. Les bibliothèques universitaires ont vite mis les CD-ROM en réseau. On n'imagine pas aujourd'hui de bibliothèque sans consultation sur écran des bases de données. L'accès à Internet s'y est répandu à partir de 1995. Certaines bibliothèques se sont pourvues de services de renseignement à distance (« Réponses à distance » ou RADIS pour la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou ou « Guichets du savoir » pour la bibliothèque municipale de Lyon). Aussi parle-t-on plus volontiers aujourd'hui de « ressources documentaires » que de « collections ». Ce n'est donc pas la nature écrite, sonore ou iconique du document qui pose problème au bibliothécaire, ni, contrairement au musée, la notion d'original et de reproduction, puisque la bibliothèque a toujours eu affaire à la fois à des objets uniques (les manuscrits) et à des objets édités. Ce qui est problématique pour les bibliothèques modernes est, d'une part, la dissolution de la notion d'« unité bibliographique », sur laquelle elle est fondée pour la constitution de ses collections et, d'autre part, la possibilité de communiquer à distance, qui abolit ses murs et repousse à l'infini les horizons tant du « dépôt » que de la « collection ». Le bibliothécaire peut, à bon droit, s'interroger sur son rôle, lorsque les documents sont disponibles sous forme numérique et qu'il n'a plus ni à les acquérir matériellement, ni à les classer, ni à les cataloguer, ni à les conserver, ni à les communiquer. A-t-on besoin de bibliothèques lorsque les services qu'elles rendaient au chercheur et à l'étudiant sont désormais rendus à domicile ?

La bibliothèque comme mode d'accès au savoir

Une première réponse découle de ce qui vient d'être dit. Lieu de rassemblement de tous les livres, la bibliothèque l'est aujourd'hui de tous les médias, et ce n'est qu'à la bibliothèque que l'on bénéficiera de leur complémentarité dans tous leurs registres. Les tables de travail désormais pourvues d'écrans se trouvent toujours au milieu de livres et de périodiques, et le même écran donne accès à des données

diverses, sur CD-ROM en réseau ou en ligne, souvent alors présélectionnées selon les intérêts du public sous forme de signets. On peut donc retrouver, dans la bibliothèque « multimédia », les mêmes avantages de choix et de hiérarchisation des connaissances, qui fonctionnent comme une validation de ces connaissances, au milieu d'un ensemble construit, le plus ouvert possible, mais indexé, organisé et structuré dans sa totalité comme peut l'être le livre. Les différents médias s'intègrent dans une totalité qui est autre chose que la somme de ses parties, et à l'intérieur de laquelle on peut s'orienter. On retrouve dans ces vastes ensembles la condition majeure d'existence des bibliothèques qui est non pas l'accumulation systématique – comme peuvent le proposer, d'ailleurs avec profit, les grands moteurs de recherche sur Internet – mais le choix et la sélection. Les premiers théoriciens des bibliothèques, comme Gabriel Naudé au XVII^e siècle, ont tous insisté sur la nécessité du choix, devant la prolifération du livre et de l'image. C'est de ce besoin, plus que de celui d'acquérir en vrac des connaissances, qu'est née la bibliothèque. Une bonne bibliothèque n'est pas nécessairement la plus grande, mais la mieux composée et la mieux organisée. D'Alembert, à l'article « bibliomane » de l'*Encyclopédie*, va jusqu'à dire que, en ce qui le concerne, quelques titres bien choisis lui suffiraient, car « on s'est beaucoup plaint de la multitude des livres » (et cela dès le XIII^e siècle). « Ainsi un philosophe entrant dans une bibliothèque pourrait dire de presque tous les livres qu'il y voit ce qu'un philosophe disait autrefois d'une maison fort ornée : *quam multis non indigeo* [que de choses dont je n'ai que faire]². » La bibliothèque doit être utile, ce qui veut dire qu'elle ne contient rien d'inutile. Cette lapalissade suppose en fait deux stratégies complexes : celle de l'adaptation de la bibliothèque aux attentes de son public, celle de l'évolution de ses collections en fonction de celle des savoirs. Ces stratégies, appelées dans les écoles de bibliothécaires « politique d'acquisition » et « gestion des collections », sont devenues elles-mêmes des savoirs. La sacralisation du livre, qui, au XIX^e siècle, fut la conséquence de son industrialisation et de sa banalisation, a noyé ces principes et remplacé la « bibliophilie » par la « bibliomanie » qui entasse les savoirs, comme des trésors dans une caverne, plutôt que de les discerner et les articuler. Aujourd'hui, ce n'est plus l'abondance qu'il faut gérer, mais, à proprement parler, l'infinité des savoirs constamment renouvelés et venant du monde entier, convergents sur nos papiers et sur nos écrans. Le profil du bibliothécaire est donc appelé à évoluer rapidement. On constate, dans les offres d'emploi, une tendance à privilégier d'un côté les bibliothécaires-ingénieurs, spécialistes des réseaux informatiques, et de l'autre, les bibliothécaires-administrateurs, capables de coordonner des activités de plus en plus diverses et d'en développer de nouvelles. Le métier de bibliothécaire n'a jamais été fixé, et jadis les bibliothécaires étaient des ecclésiastiques, des écrivains ou des savants. La professionnalisation

n'est intervenue qu'au xx^e siècle avec les écoles de bibliothécaires et le perfectionnement de la « bibliothéconomie ». Aujourd'hui les compétences du bibliothécaire s'élargissent et sont rarement réunies dans une même personne. D'où l'importance des rencontres professionnelles, des stages et autres lieux de formation qui se sont multipliés, en France, depuis une vingtaine d'années, notamment dans les universités et avec la création en 1992 de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), située sur le campus de Lyon, à Villeurbanne. Avec le traitement normalisé des documents électroniques et les pratiques des chercheurs, on assiste maintenant à un rapprochement entre les professions voisines de bibliothécaire, documentaliste et archiviste.

Les publics évoluent aussi dans ce sens. D'abord ils diversifient leurs pratiques en même temps que les services que leur offrent les différentes bibliothèques et ne se contentent pas d'une seule bibliothèque. Ensuite, dans la bibliothèque même, ils rentabilisent leur travail en utilisant différents supports et en consultant simultanément livres, journaux, CD-ROM et services en ligne. Ces comportements nouveaux induisent une conception de la bibliothèque sans cesse plus fluide dans ses espaces et dans ses modes de consultation, mais aussi une mise en concurrence les unes avec les autres et avec les services à domicile. De même que l'audience de la télévision commence, pour la première fois depuis son invention, à baisser, de même faut-il s'attendre à une stagnation des publics des bibliothèques à mesure qu'Internet fournira une partie de leurs besoins documentaires. Les usagers restent dépendants des bibliothèques pour des usages particuliers (notamment la recherche généraliste, la vulgarisation et l'apprentissage), pour les accès qu'elles peuvent fournir à des équipements rares et complémentaires, et pour leur fonction patrimoniale et de conservation.

Cette situation nouvelle a plusieurs conséquences sur les bibliothèques modernes. La première est qu'elles ont tendance à se spécialiser, à se fragmenter même, non seulement par disciplines, dans les universités et les centres de recherche, mais aussi selon l'attente des publics (lecture publique, lecture scolaire, centres de documentation), leurs tranches d'âge (bibliothèques pour enfants, bibliothèques pédagogiques de différents niveaux), ou les supports. Ainsi, à l'intérieur des bibliothèques ou sur leur modèle, ont émergé d'innombrables autres « -thèques » : photothèque, vidéothèque, cartothèque, infothèque, etc., et le mot « bibliothèque » est utilisé pour désigner toute sorte de collection tant soit peu normalisée : bibliothèques de logiciels, d'algorithmes, de formes, etc. La diversification des bibliothèques tient aussi aux différents modes de « consommation » du savoir. On constate que les ouvrages sont de plus en plus classés dans les rayons non pas selon une cote qui indique leur sujet ou le nom de leur auteur, mais en fonction de leur rotation, de la

proximité des lecteurs et du nombre de demandes dont ils font l'objet. On les trouve alors tantôt en libre accès, avec les nouveautés ou les usuels, tantôt en magasins, dont l'accès peut être plus ou moins ouvert, ou encore au dépôt éloigné où sont relégués les livres jamais demandés. Aux États-Unis, les universitaires ont un accès libre à des magasins clos, même si les livres y sont conservés dans des rayonnages de type « compactus » qu'il faut écarter mécaniquement pour y pénétrer. L'Université de Harvard a été la première à s'équiper de silos de grande hauteur où les livres inutilisés sont stockés. S'est répandue aussi, à la suite des États-Unis, la pratique du « désherbage » qui consiste à écarter les livres qui ne sont pas utilisés pour les mettre au dépôt. Les livres et périodiques qui n'ont plus d'intérêt que pour les historiens (comme les modes d'emploi d'anciens matériels informatiques, les manuels de médecine, les annuaires ou les guides touristiques périmés) sont réorientés vers d'autres bibliothèques, spécialisées ou, au contraire, moins exigeantes. Les auteurs dont la vogue est passée finissent leurs jours sur les rayons destinés aux spécialistes d'histoire de la littérature et non plus sur les étagères d'une bibliothèque de quartier.

Enfin, les conditions, de plus en plus draconniennes, de conservation des ouvrages anciens entrant en conflit avec la demande croissante des lecteurs amènent, de plus en plus, les grandes bibliothèques à se scinder en deux : bibliothèque de fonds anciens, d'un côté, où les exigences de la conservation prennent sur celles des lecteurs (accès contrôlé, climatisation, manipulations surveillées, obscurité), et bibliothèque de communication, d'un autre côté, où les documents peuvent être soumis à un usage intensif et destructeur (accès libre, prêt, photocopie, etc.). Cette césure entre fonds anciens et fonds modernes est tellement générale qu'elle est adoptée par la plupart des grandes bibliothèques reconstruites, dont les exemples les plus récents sont la Bibliothèque du Kansaï, près de Kyoto – vaste dépôt de la Bibliothèque de la Diète au Japon –, ou la Bibliothèque nationale du Québec qui comporte une bibliothèque de conservation, dans une friche industrielle réaménagée hors de la ville, et une bibliothèque de communication, en centre-ville. En Norvège, les livres du dépôt légal sont conservés dans des silos installés au-delà du cercle polaire, à une température de - 8°C, excluant toute communication courante.

On a parfois nourri l'illusion que la numérisation systématique des documents allait concilier ces deux demandes contradictoires. La numérisation des fonds est, sans aucun doute, un mode d'accès au savoir d'une efficacité inégalée, mais il est faux de penser qu'elle épisera les fonds sur papier. D'abord parce que les livres récents sont protégés par des lois qui ne donnent qu'à l'auteur et à son représentant, l'éditeur, le droit de les reproduire ; ensuite parce qu'il est utopique de penser que l'immense stock de livres et de journaux accumulé, dans le monde, depuis des siècles, et qui, nous l'avons dit, s'accroît de manière géométrique, sera un jour entièrement numérisé

(ce qui serait sans doute aussi inutile) ; enfin parce que, si la numérisation donne accès au texte et à une reproduction normalisée (et donc passablement dénaturée) de l'image, il ne remplace pas l'original, qui possède, dans sa forme même, son format, ses techniques, ses matériaux, des significations auxquelles les spécialistes portent de plus en plus d'intérêt. La prophétie de Marshal McLuhan, pour qui « le médium est le message³ », est bel et bien confirmée à l'heure où la diversité des médias nous conduit à tenir le plus grand compte de leur nature spécifique dans l'analyse du document.

La bibliothèque comme mode de transmission des connaissances

Les documents présentés en flux sur des écrans sans cesse renouvelés et les stocks de documents sur papier sont donc conjointement présents dans les bibliothèques et complémentaires. Le formidable succès des nouvelles technologies a largement compté dans l'essor des bibliothèques modernes, au point de faire oublier qu'elles sont aussi des lieux responsables du patrimoine écrit et imagé. À la fin du xx^e siècle, on a assisté à un renouveau d'intérêt pour le patrimoine, socle de savoirs qui ont tendance à se vaporiser dans l'espace et dans le temps. Cet « effet patrimoine » ressenti et analysé, dans les années 1970 et 1980, a sans doute beaucoup fait pour la construction et la reconstruction des bibliothèques. En effet, les bibliothèques apparaissent, avec les archives et les musées, comme les lieux d'une continuité de la culture et des savoirs, dans un monde où s'impose la communication rapide. Alors que la rotation des produits et des idées s'accélère pour nourrir des marchés à court terme, les institutions qui ont en charge la transmission à long terme des objets symboliques deviennent plus nécessaires. La présence des livres dans les librairies est de plus en plus courte, d'une durée de quelques semaines en général. L'abondance croissante du nombre des titres publiés (50 000 chaque année en France, alors qu'il n'était que de 40 000 voilà dix ans et de 30 000 voilà vingt ans) fait que les nouveaux titres chassent les anciens et les effets de mode les y poussent. Les bibliothèques jouent un rôle de plus en plus important, car on y retrouve dans une sorte de paradis, ou du moins de purgatoire des livres, les innombrables titres qui sont épuisés et qui n'ont pas encore été, et ne seront sans doute jamais réédités ni numérisés. La bibliothèque constitue donc, et particulièrement dans les pays d'économie libérale, un antidote au monde marchand, dont les intérêts sont peu soucieux de leurs effets à long terme et sacrifient la transmission à la communication. Parallèlement, la logique du marché privilégie les ouvrages à grand tirage et élimine d'emblée ceux pour lesquels n'existe aucun public solvable. De même que l'industrie pharmaceutique laisse, comme on dit, des « maladies orphelines » faute de clientèle, de même existe-t-il

de plus en plus de livres « orphelins » qui ne touchent qu'un faible lectorat et pour cette raison sont mal diffusés et méconnus. La bibliothèque joue, comme certaines librairies, un rôle compensateur indispensable à la création et à la recherche en offrant une visibilité à des ouvrages victimes de la logique marchande de l'édition. Là encore, le monde d'Internet change la donne et libère un potentiel énorme de création et de recherche, que le marché ne fait plus que freiner.

La notion de « bibliothèque publique » (*public library*) a trouvé son accomplissement, dans les pays anglo-saxons et notamment aux États-Unis, comme lieu d'information du *self-made man*, emblématique de la liberté d'entreprise. Dans les pays latins, où l'effort public s'est porté sur les systèmes éducatifs et les services sociaux, la bibliothèque a eu plus de mal à s'imposer comme institution. À l'époque où Jules Ferry a eu l'école communale, les Anglais adoptaient une loi obligeant les municipalités à entretenir une bibliothèque publique. Après la Première Guerre mondiale, le modèle américain s'est diffusé en Europe et, après la Seconde, en Orient. L'extension du libéralisme devrait donc servir le développement des bibliothèques, mais les nouveaux modes de diffusion électronique risquent d'imposer la loi du marché aux bibliothèques qui en étaient jusqu'alors exonérées. La pratique du droit de prêt et l'application aux bibliothèques du droit de copie limitent l'exercice démocratique de la bibliothèque. Les ayants droit font valoir leur manque à gagner, et l'État ne souhaite pas assumer, seul, la prise en charge financière de ces droits. Or, les dépenses des bibliothèques portent de plus en plus sur des services sous forme d'abonnements aux bases de données et de moins en moins, en proportion, sur des acquisitions d'objets, de livres ou de périodiques. Les bibliothèques, comme des grands magasins, cherchent alors à se grouper en consortiums pour négocier des tarifs préférentiels pour les bases de données les plus coûteuses, qui sont souvent les plus nécessaires aux chercheurs. Mais elles doivent alors souscrire à des « bouquets » de sites informatiques dont elles ne contrôlent pas toujours la composition, au détriment du rôle sélectif des collections propres de la bibliothèque. Les chercheurs, eux-mêmes, qui n'attendent généralement pas de vivre de leurs droits d'auteur, mais veulent, avant tout, une visibilité de leurs travaux, tentent d'échapper à cette logique marchande du savoir en se regroupant dans des sites libres de droits – dits *open archives*. Ainsi, en France, le Centre de communication scientifique directe (Ccsd), basé à Lyon, après avoir diffusé librement les résultats des recherches en physique, s'ouvre à d'autres disciplines, y compris aux sciences humaines. Plus que les nouvelles technologies, que les bibliothèques se sont appropriées et savent utiliser en complémentarité avec les publications sur papier, c'est le régime juridique et commercial de ces nouveaux médias qui représente pour elles le principal danger. La bibliothèque, service démocratique non marchand, a été jusqu'ici préservée comme un espace public nécessaire au libre accès à l'information et à la

mutualisation des connaissances. On peut se demander si elle survivrait à un libéralisme intégral où tout accès au savoir serait privatisé. Le rapport de force entre outil public et intérêts privés est ouvert. Les laboratoires de Californie, qui misent sur l'économie des infrastructures informatiques, ont intérêt à disposer de vastes collections librement accessibles, pour développer leur industrie ; comme les *public libraries*, ils jouent le jeu des bibliothèques. La Communauté européenne, qui s'apprête à reconSIDérer dans un sens plus marchand les règles de la propriété intellectuelle, joue au contraire sur la commercialisation des contenus. Or, aujourd'hui, les grands investissements et les grands profits portent plus sur les ordinateurs et leurs logiciels, les outils d'indexation automatique, les outils de normalisation (par exemple : SGML⁴, HTML⁵) et tout ce que l'on nomme les « méta-langages », que sur les programmes et les contenus. Nous sommes entrés dans l'ère des méta-langages. Les bibliothèques sont des conservatoires de ces « méta-savoirs » que constituent non pas les savoirs eux-mêmes, mais leurs différents modes d'organisation et d'accès.

Prises entre le flux et le stock, la communication et la transmission, les intérêts privés et immédiats et les exigences de savoirs collectifs et durables, les bibliothèques modernes cherchent à concilier l'un avec l'autre et à mettre l'un au service de l'autre. Le flux a déjà servi le stock en mettant en ligne des catalogues collectifs qui donnent un accès indirect aux documents primaires, livres et périodiques, à travers le monde, comme les grands réseaux américains OCLC – Online Computer Library Center⁶ – ou RLIN – Research Library Information Network⁷ – qui regroupent plusieurs milliers de bibliothèques dans le monde, ou, en France, le Catalogue collectif national (CCN), qui permet de localiser les documents conservés dans les principales bibliothèques municipales ou universitaires françaises. Mais le stock nourrit de plus en plus le flux, avec des opérations de mise en ligne de fonds numérisés comme le Projet Gutenberg, la base Gallica de la Bibliothèque nationale de France, ou l'ambition de Google de numériser des millions de pages de grandes bibliothèques. Le lien entre ces catalogues collectifs et les bases numérisées constitue bien une nouvelle forme de bibliothèques « sans murs », virtuelles, délocalisées. La question est désormais de savoir si ces réservoirs virtuels fonctionneront comme des bibliothèques ou comme des supermarchés.

La bibliothèque a toujours été un lieu paradoxal : lieu public destiné à la consultation d'un objet singulier et intime – le livre, lieu, dit-on, où l'on vient ensemble pour s'y tourner le dos. L'usage des écrans n'a pas modifié ce paradoxe, et l'on vient toujours travailler dans les bibliothèques, même si les statistiques montrent un léger tassement de la fréquentation dû à l'usage des écrans domestiques. Sans doute, les bibliothèques universitaires et de recherche seront affectées par ces

nouveaux usages. Dans certaines disciplines scientifiques, la physique ou la biologie par exemple, où seule importe l'information la plus récente, le courrier électronique, consulté en permanence, a remplacé le livre et même le périodique, et le bureau du chercheur tient lieu de salle de lecture. D'autres disciplines, au contraire, ont sans cesse recours aux fonds rétrospectifs, et leurs étudiants toujours besoin des bibliothèques comme lieux d'étude. Comme nous l'avons dit, la bibliothèque a l'avantage de conserver ses collections sur le long terme, d'y préserver aussi bien la documentation commerciale que le document « orphelin » que les circuits marchands ne diffusent pas ou ne diffusent plus faute de rentabilité. Ainsi assure-t-elle, contre les monopoles et les positions dominantes qui contrôlent aujourd'hui les savoirs, une offre aussi diversifiée que possible et un accès libre au savoir.

La bibliothèque comme représentation du savoir

La bibliothèque est l'image métaphorique du savoir en tant que tel, public ou privé, comme le montrent les représentations qu'en donnent la littérature et le cinéma. Le bâtiment de la bibliothèque matérialise la collectivité qui l'édifie ; au-delà de ses objectifs fonctionnels, c'est un monument public chargé de manifester au monde le savoir de la collectivité. On peut expliquer ainsi pourquoi les constructions de bibliothèques ne cessent, comme la production des livres, de croître dans le monde entier. La décentralisation a suscité, en France, une floraison d'architectures frappantes par leur originalité et leur diversité. En vingt ans, le nombre d'usagers de la lecture publique en France a doublé (de 9 % à 18 % de la population) sans atteindre le taux des pays scandinaves (de 30 % à 50 %). L'adaptation des bibliothèques à ces publics variés et à ces nouveaux médias les a contraintes à sortir du quadrilatère où l'architecture classique les avait enfermées.

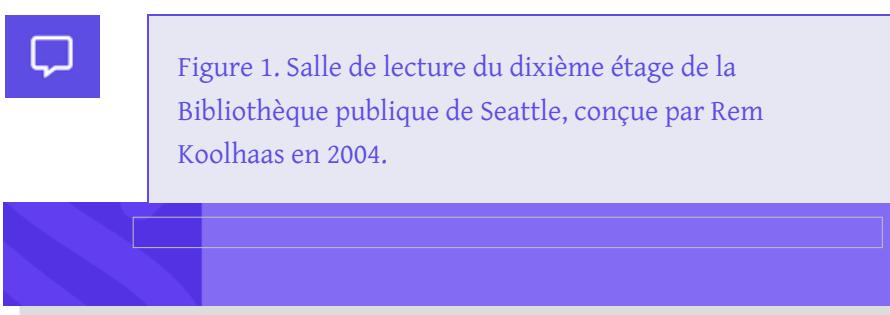


Figure 1. Salle de lecture du dixième étage de la Bibliothèque publique de Seattle, conçue par Rem Koolhaas en 2004.

Comme le livre, elles ont débordé leurs murs, non seulement en s'organisant en réseau, mais en diversifiant leurs espaces de manière parfois ostentatoire, comme l'a montré la récente éruption de bibliothèques municipales en France. La bibliothèque moderne persiste, donc, dans sa vocation de lieu public de rassemblement

tranquille, de manifestations culturelles variées, voire de simple convivialité pour tous ceux qui cherchent un abri intellectuel ou un confort de travail.

Notre époque éprouve une véritable fièvre des grandes bibliothèques. On peut s'étonner de voir que presque toutes les grandes bibliothèques du monde ont été construites, reconstruites ou rénovées depuis les années 1980. Les bibliothèques nationales ont vécu une renaissance qu'elles n'avaient pas connue depuis le milieu du xix^e siècle à l'époque de « l'éveil des nations ». Beaucoup, notamment en France et en Grande-Bretagne, ont fait l'objet de polémiques parfois violentes qui ont montré que ces bibliothèques étaient encore de puissants marqueurs d'une appartenance et d'une fierté nationales. Le premier projet de Dominique Perrault pour la Bibliothèque nationale de France voulait proclamer au monde entier le degré de connaissance montant dans les tours transparentes comme dans un thermomètre qui mesurerait en volumes la richesse des savoirs d'une nation. Les valeurs qu'impose, de nos jours, l'idée de la bibliothèque ont trouvé leur consécration dans la construction très médiatisée de la Biblioteca Alexandrina (nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie). Réalisée sous l'égide de l'Unesco, elle fait figure de symbole mondial plus que d'outil de travail pour les étudiants égyptiens. C'est aussi le cas de la construction à Seattle, patrie de Microsoft, d'une gigantesque Bibliothèque publique conçue par l'architecte visionnaire Rem Koolhaas et financée par Bill Gates, qui doit à la fois accueillir un large public, servir d'écrin pour le fameux *Codex atlanticus* de Léonard de Vinci – que Bill Gates a acquis pour une somme fabuleuse –, et peut-être devenir un monument à la gloire de son acquéreur. Cette conjonction spectaculaire entre le plus célèbre et le plus riche personnage du monde des nouvelles technologies et la bibliothèque comme un lieu de mémoire, ancré dans le temps et dans l'espace, est sans doute l'image la plus frappante de leur alliance objective et de leur contradictoire complémentarité.

Notes

[1.](#) Derrida, 1985, p. 67.

[2.](#) D'Alembert, art. « Bibliomane », in Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie*, 1751-1780.

[3.](#) McLuhan, 1968.

[4.](#) SGML : Standard Generalized Mark-up Language est une norme internationale de structuration des textes électroniques.

[5.](#) HTML : HyperText Mark-up Language est un langage normalisé pour diffuser les informations sur Internet quel que soit leur médium.

[6.](#) OCLC est le plus ancien des réseaux informatisés de catalogage des bibliothèques (1967) et aussi le principal d'entre eux : plus de

20 000 bibliothèques dans plus de 50 pays y ont recours.

[7. RLIN](#), ce catalogue collectif en ligne regroupe plus de 60 millions de notices de plus de 200 bibliothèques, spécialement en histoire et en histoire de l'art.

Bibliographie

- Belloti, 1998 : Massimo Belloti (éd.), *La biblioteca tra spazio e progetto. Nuove frontiere dell'architettura e nuovi scenari tecnologici*, Milan.
- Bisbrouck et Mittler, 1996 : Marie-Françoise Bisbrouck et Elmar Mittler, *The Post-Modern Library, Proceedings of the Seminar of the Liber Architecture Group*, Graz.
- Calenge, 1995 : Bertrand Calenge (éd.), *Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur*, Sainte-Foy (Québec).
- Calenge, 2004 : B. Calenge (éd.), *Bibliothécaire, quel métier ?*, Paris.
- Collard, 1995 : Claude Collard, Isabelle Giannattasio et Michel Melot, *Les Images dans les bibliothèques*, Paris.
- « Communiquer/Transmettre », *Cahiers de médiologie*, n° 11, numéro spécial, Paris, 2000.
- De Poli, 2005 : Aldo De Poli, *Bibliothèques. Architecture 1995-2005*, trad. de l'italien par F.-A. Costa, Arles-Milan.
- Derrida, 1985 : Jacques Derrida, *De la grammaire*, Paris.
- Esposito, 1996 : Enzo Esposito (éd.), *Un'idea di biblioteca*, Naples.
- Mcluhan, 1967 : Marshall Mcluhan, *La Galaxie Gutenberg face à l'ère électronique* [*The Gutenberg Galaxy*, Londres, 1962], trad. de l'américain par J. Paré, Montréal.
- Mcluhan, 1968 : M. Mcluhan, *Message et message*, trad. de l'américain par Th. Lauriol, Paris.
- Melot, 1996 : Michel Melot (éd.), *Nouvelles Alexandries. Les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Paris.
- Mercier, 2002 : Alain Mercier (éd.), *Les Trois Révolutions du livre*, Paris.
- Origgi et Arikha, 2003 : Gloria Origgi et Noga Arikha (éd.), *Text-e. Le Texte à l'heure de l'Internet*, Paris.
- Pedler et Zerbib, 2001 : Emmanuel Pedler et Olivier Zerbib, *Les Nouvelles Technologies à l'épreuve des bibliothèques*, Paris.
- Vandenlorpe, 1999 : Christian Vandenlorpe, *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris.

Nos partenaires

Le projet Savoirs est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur

l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



Pôle Document Numérique
Maison de la Recherche en Sciences Humaines
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN



méthodes et outils
pour l'édition structurée



école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques



- CONCEPTION :
[ÉQUIPE SAVOIRS](#),
PÔLE NUMÉRIQUE
RECHERCHE ET
PLATEFORME
GÉOMATIQUE
(EHESS).
- DÉVELOPPEMENT :
DAMIEN
RISTERUCCI,
[IMAGILE](#), [MY SCIENCE WORK](#).
DESIGN : [WAHID MENDIL](#).

